

Mairie de Saint Prim

153, rue du Village

38370 SAINT-PRIM

Tel. 04 74 56 42 70

Fax 04 74 56 55 03

mairiedesaintprim@wanadoo.fr

<http://saint-prim.fr/>

Saint Prim, le 30/04/2017

COMPTE RENDU

Mardi 11 avril 2017 à 20h00
salle du Conseil Municipal

Prénom Nom, Qualité	Présent/excuse/absent	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent/excuse/absent	Pouvoir à
Didier GERIN, Maire	Présent		Franck DENOLLY, Conseiller	Excuse	M CROS
Michel CROS, 1 ^{er} Adjoint	Présent		Alain GUILLOTON, Conseiller	Présent	
Daphné GAULT, 2 ^{ème} Adjointe	Présente		C. JAVERLIAC, Conseiller	Présent	
Pierre VALVERDE, 3 ^{ème} Adjoint	Présent		Pascale JURY, Conseillère	Présente	
Stéphanie JODAR, 4 ^{ème} Adjointe	Présente		Noélie LASCOLS, Conseillère	Présente	
Sandrine BONNAY, Conseillère	Présente		Nelly MICHALON, Conseillère	Présente	
Yoann CHARDON, Conseiller	Excuse	MC CLAMARON	Bernard SEEMANN, Conseiller	Présent	
M-C CLAMARON, Conseillère	Présente				

Secrétaires de séance : Stéphanie Jodar et Didier Gerin

Approbation du projet de compte rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2017

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

Point 7 : déficit des comptes des locaux commerciaux

Point 8 : examen des produits irrécouvrables (les non-valeurs).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibérations:

1. Débat et vote des taux d'imposition.

Dans le cadre du vote du budget 2017, après débats avec l'ensemble des membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de conserver les mêmes taux d'imposition qu'en 2016.

Soit pour l'année 2017

- Taxe d'Habitation taux de 11,12 %
- Taxe Foncière (bâti) taux de 17,47 %
- Taxe Foncière (non bâti) taux de 49,00 %

Compte tenu de la nécessité de trouver de nouvelles recettes et sur les conseils de trésorier général, une délibération concernant la suppression de l'abattement de 10% sur la base locative avait été adoptée le 7 juin 2016. Cette mesure entre en vigueur en 2017.

Adopté à l'unanimité.

DL

2. Débats et Vote des subventions au bénéfice des Associations.

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION VOTEE
Coopérative scolaire	700.00€
CCAS	3500.00€
ACCA	80.00€
Association familiale Chonas/Saint-Prim/Reventin	500.00€
Chambre d'agriculture de l'Isère	1612,00€
Muse champêtre	200.00€
Saint-Prim Cœur de village	2500.00€
Sou des écoles	2000.00€
Souvenir français	50.00€

Adopté à l'unanimité.

3. Information CCAS

Pour mémoire la demande de subvention pour le BP2017 est présentée à hauteur de 3500 €.

Adopté à l'unanimité.

4. Budget locaux commerciaux

a. Compte administratif 2016.

	DEPENSES		RECETTES			
		CA 2016		CA 2016		
F O N C T I O N N E M E N T	2	Déficit antérieur reporté Fonc,	- €			
	Total 2 Déficit antérieur reporté (fonct)		0.00 €			
	614	Charges loc, et de copropriété	2 461.09 €	752 Revenus des immeubles	7 200.00 €	
	6188	Autres frais divers	360.00 €	7552	Prise en charge du déficit du budget	0.00 €
	61522	Entretien de bâtiments	- €	7788	Pdts exceptionnels divers	0.00 €
	6226	Honoraires	8 333.33 €			
	6227	Contentieux	820.21 €	75	Autres produits gestion courante	7 200.00 €
	6283	Taxe foncière	- €	775	Produits des cessions immob	166 666.66 €
	Total 11 Charges à caractère général		11 974.63 €	776	Fif réal reprise résultat	36 179.30 €
	23	Virement section investissement		77	Produits exceptionnels	202 845.96 €
	Total 23 Virement à la sect' d'investis,		- €			
	675	Valeur comptable immo cédées	202 845.96 €			
	6811	Dot,amort,immos incorp,& corp	7 204.00 €			
	Total 42 Opérations d'ordre entre section		210 049.96 €			
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 121.12 €			
	Total 66 Charges financières		6 121.12 €			
	658	Charges subv gestion courante	0.00 €			
	65 Autres charges gestion courante		0.00 €			
	TOTAL DEPENSES		228 145.71 €	TOTAL RECETTES		210 045.96 €

Le résultat de fonctionnement est de 18.099,75€.

DG

I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES		CA 2016	RECETTES		CA 2016
	1	Solde d'exécution d'inv, reporté		21	Virement de la section de fonct	0.00 €
	Total 1 Solde d'exécution d'inv, reporté		0.00 €	21	Virement de la section de fonct,	0.00 €
	192	Plus/moins value cession immo	36 179.30 €	24	Produits des cessions	0.00 €
	040 Opérations d'ordre entre section		36 179.30 €	24	Produits des cessions	0.00 €
				2132	Immeubles de rapport	202 845.96 €
	1641	Emprunts en euros	7 691.25 €	28132	Amort,const,immeubles de rapp	2 841.00 €
	Total 16 Remboursement d'emprunts		7 691.25 €	28188	Autres immos corporelles	4 363.00 €
	2132	Immeubles de rapport		40	Opérations d'ordre entre section	210 049.96 €
				13148	Subvention	
2188	Autres immo corporelles		1321	Etat	0.00 €	
Total 21 Immobilisations corporelles		0.00 €	Total 13 Subv investissement		0.00 €	
			1641	Emprunts en euros	0.00 €	
			16 Emprunts et dettes assimilées		0.00 €	
DEPENSES		43 870.55 €	RECETTES		210 049.96 €	

Le résultat d'investissement est de 166.179,41€, suite à la réalisation de la vente du plateau de 300m² en RDC. de l'immeuble de la Source.

Adopté à l'unanimité.

b. Compte de gestion 2016.

Le Compte de gestion est présenté avec les mêmes montants totaux que le Compte administratif ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

c. Affectation du résultat 2016.

Le résultat de fonctionnement déficitaire de 63.863,61€ est reporté en 002 en Fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

d. Budget primitif 2017.

Suite à la vente d'immeuble réalisée en 2016, le BP2017 de la commune a prévu la prise en charge des déficits cumulés antérieurs du budget annexe des locaux commerciaux, pour un montant de 70.531,43 € en fonctionnement et une subvention d'investissement amortissable sur 10 ans, au budget annexe des locaux commerciaux.

05

F O N C T I O N N E M E N T	DEPENSES		BP 2017	RECETTES		BP 2017
	2	Déficit antérieur reporté Fonc,	63 863.61 €			
	Total 2 Déficit antérieur reporté (fonct)		63 863.61 €			
	614	Charges loc, et de copropriété	240.00 €	752	Revenus des immeubles	6 600.00 €
	6188	Autres frais divers	- €	7552	Prise en charge du déficit du budget	70 531.43 €
	61522	Entretien de bâtiments	- €	7788	Pdts exceptionnels divers	0.00 €
	6226	Honoraires	- €			
	6227	Contentieux	- €	75	Autres produits gestion courante	77 131.43 €
	6283	Taxe foncière	- €	775	Produits des cessions immob	0.00 €
	Total 11 Charges à caractère général		240.00 €	776	Fif réal reprise résultat	
23	Virement section investissement	0.00 €	77	Produits exceptionnels	0.00 €	
Total 23 Virement à la sect° d'investis,		0.00 €				
675	Valeur comptable immo cédées	- €				
6811	Dot, amort, immos incorp, & corp	7 204.00 €				
Total 42 Opérations d'ordre entre section		7 204.00 €				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 823.82 €				
Total 66 Charges financières		5 823.82 €				
658	Charges subv gestion courante	0.00 €				
65	Autres charges gestion courante	0.00 €				
TOTAL DEPENSES		77 131.43 €	TOTAL RECETTES		77 131.43 €	

I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES		BP 2017	RECETTES		BP 2017
	1	Solde d'exécution d'inv, reporté	47 201.41 €	21	Virement de la section de fonct	0.00 €
	Total 1 Solde d'exécution d'inv, reporté		47 201.41 €	21	Virement de la section de fonct,	0.00 €
	192	Plus/moins value cession immo	0.00 €	24	Produits des cessions	0.00 €
	040 Opérations d'ordre entre section			24	Produits des cessions	0.00 €
				2132	Immeubles de rapport	
	1641	Emprunts en euros	7 988.55 €	28132	Amort, const, immeubles de rapp	2 841.00 €
	Total 16 Remboursement d'emprunts		7 988.55 €	28188	Autres immos corporelles	4 363.00 €
	2132	Immeubles de rapport		40	Opérations d'ordre entre section	7 204.00 €
				13148	Subvention	47 985.96 €
2188	Autres immo corporelles		1321	Etat	0.00 €	
Total 21 Immobilisations corporelles		0.00 €	Total 13 Subv investissement		47 985.96 €	
			1641	Emprunts en euros	0.00 €	
			16 Emprunts et dettes assimilées		0.00 €	
DEPENSES		55 189.96 €	RECETTES		55 189.96 €	

Adopté à l'unanimité.

5. Budget communal :

Présentation des principes qui sont à la base des orientations budgétaires 2017 :

- un budget de rigueur qui intègre la baisse régulière des dotations de l'état, en particulier la Dotation Globale de Fonctionnement (-14.132 € en 2015, -14.348 € en 2016, et - en 2017, 12.495 €), soit une diminution de 40.975€ par rapport à 2014 ; à noter, une augmentation de 15.161€ de la dotation de la Communauté de Commune (CCPR).

- la prise en charge des déficits cumulés des locaux commerciaux.

- le contrôle des coûts de fonctionnement se poursuit.

- l'année 2017 sera une année d'investissements modérés, avec le programme Ad'AP – Agenda d'Accessibilité Programmée pour les Equipements et installations Recevant du Public (ERP). C'est un programme de 3 ans, pour 2017 : 42K€, compensé par deux subventions de 17 K€. les autres principaux investissements : études PLU. :15 K€, Plateau du lotissement de Mordant : 20 K€, copieur et divers 24 K€ (intégrant le VPI – VidéoProjecteur Interactif à l'école), soit un total de 101 K€.

ph

a. Compte administratif 2016.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2016
TOTAL CHAPITRE 011 Charges à caractère général	223 651.24 €
TOTAL CHAPITRE 012 Charges de personnel	289 348.54 €
TOTAL CHAPITRE	9 710.00 €
TOTAL CHAPITRE 022 Dépenses imprévues	- €
TOTAL CHAPITRE 042 Opérations d'ordre entre section	48 585.70 €
TOTAL CHAPITRE 065 Autres charges de gestion courante	157 360.58 €
TOTAL CHAPITRE 066 Charges financières	52 821.64 €
TOTAL CHAPITRE 067 Charges exceptionnelles	- €
	781 477.70 €
TOTAL CHAPITRE 023 Virt à la section investissement	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	781 477.70 €

RECETTES	CA 2016
TOTAL CHAPITRE 002 Excédent antérieur reporté fonct	308 228.98 €
TOTAL CHAPITRE 013 Atténuations de charges	649.90 €
TOTAL CHAPITRE 042 Opérations d'ordres entre sections	21 546.54 €
TOTAL CHAPITRE 70 Produits des services	60 761.37 €
TOTAL CHAPITRE 73 Impôts et Taxes	588 222.00 €
TOTAL CHAPITRE 74 Dotations et participations	133 348.52 €
TOTAL CHAPITRE 75 Autres produits gestion courante	19 771.33 €
TOTAL CHAPITRE 76 Autres produits financiers	2.75 €
TOTAL CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	13 752.53 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 146 283.92 €

	2016
Résultat cumulé au 01/01/N	308 228.98 €
Dépenses année	781 477.70 €
Recettes année	838 054.94 €
Résultat année N	56 577.24 €
Résultat cumulé au 31/12/N	364 806.22 €

DG

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	CA 2016
CHAPITRE 040 Opérations d'ordre entre section	21 546,54 €
TOTAL CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées	66 656,69 €
TOTAL CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	- €
TOTAL CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	145 418,35 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	233 621,58 €
RECETTES	CA 2016
TOTAL CHAPITRE 001 Solde d'exécution d'inv reporté	227 953,73 €
TOTAL CHAPITRE 024 Produits de cessions	- €
TOTAL CHAPITRE 040 Opération d'ordre entre sections	48 585,70 €
TOTAL CHAPITRE 041 Opérations patrimoniales	- €
TOTAL CHAPITRE 10 Dotations Fonds divers et réserves	18 369,89 €
TOTAL CHAPITRE 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 775,00 €
TOTAL CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées	57 200,00 €
	372 884,32 €
TOTAL CHAPITRE 021 Virement de la section de fonct.	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	372 884,32 €
	2016
Résultat cumulé au 01/01/N	227 953,73 €
Dépenses année	233 621,58 €
Recettes année	144 930,59 €
Résultat année N	- 88 690,99 €
Résultat cumulé au 31/12/N	139 262,74 €

Adopté à l'unanimité.

Le **Compte de gestion** est présenté avec les mêmes montants totaux que le Compte administratif ci-dessus. **Il est adopté à l'unanimité.**

c. Affectation du résultat 2016 Budget Communal

Le résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2016 s'élève à 364.806,22 €.

Il est affecté au budget primitif 2017, de la façon suivante :

- en recette de fonctionnement au 002 pour 304.806,22 €
- en recette d'investissement au 1068 pour 60.000,00 €.

Adopté à l'unanimité.

d. Budget primitif 2017 Commune

Suite à la vente d'immeuble réalisée en 2016, le BP2017 a prévu la prise en charge par la commune des déficits cumulés antérieurs du budget annexe des locaux commerciaux, pour un montant de 70.531,43 € en fonctionnement et une subvention d'investissement amortissable sur 10 ans, au budget annexe des locaux commerciaux.

DS

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2017
TOTAL CHAPITRE 011 Charges à caractère général	259 805,00 €
TOTAL CHAPITRE 012 Charges de personnel	311 041,00 €
TOTAL CHAPITRE	- €
TOTAL CHAPITRE 022 Dépenses imprévues	1 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 042 Opérations d'ordre entre section	14 245,00 €
TOTAL CHAPITRE 065 Autres charges de gestion courante	231 431,43 €
TOTAL CHAPITRE 066 Charges financières	50 013,00 €
TOTAL CHAPITRE 067 Charges exceptionnelles	- €
	867 535,43 €
TOTAL CHAPITRE 023 Virt à la section investissement	283 167,04 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 150 702,47 €

RECETTES	BP 2017
TOTAL CHAPITRE 002 Excédent antérieur reporté fonct	304 806,22 €
TOTAL CHAPITRE 013 Atténuations de charges	- €
TOTAL CHAPITRE 042 Opérations d'ordres entre sections	- €
TOTAL CHAPITRE 70 Produits des services	73 300,50 €
TOTAL CHAPITRE 73 Impôts et Taxes	637 535,00 €
TOTAL CHAPITRE 74 Dotations et participations	117 570,00 €
TOTAL CHAPITRE 75 Autres produits gestion courante	17 488,00 €
TOTAL CHAPITRE 76 Autres produits financiers	2,75 €
TOTAL CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 150 702,47 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2017
CHAPITRE 040 Opérations d'ordre entre section	- €
TOTAL CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées	76 263,00 €
TOTAL CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	62 485,96 €
TOTAL CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	415 819,82 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	554 568,78 €

RECETTES	BP 2017
TOTAL CHAPITRE 001 Solde d'exécution d'inv reporté	139 262,74 €
TOTAL CHAPITRE 024 Procuits de cessions	1 200,00 €
TOTAL CHAPITRE 040 Opération d'ordre entre sections	14 245,00 €
TOTAL CHAPITRE 041 Opérations patrimoniales	- €
TOTAL CHAPITRE 10 Dotations Fonds divers et réserves	99 792,00 €
TOTAL CHAPITRE 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 902,00 €
TOTAL CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées	- €
	271 401,74 €
TOTAL CHAPITRE 021 Virement de la section de fonct.	283 167,04 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	554 568,78 €

Adopté à l'unanimité.

DS

ANNEXE : le tableau des investissements BP2017 _____ :

INVESTISSEMENTS -- BP2017

		montant ttc.
Ecole	Tableau interactif vestiaires du personnel	3 500 500
Communication	Panneau extereur monde economique	3 000
Mairie	Armoire-coffre documents mairie	1 300
	Etudes pour le Plan Local d'Urbanisme	15 000
	Copieur kiocera	4 308
	2 chaises au secrétariat	500
	Chaises de la salle du conseil	2 241
	Lotissement de Mordant	20 150
Sce Technique	Attelage de la remorque	893
Centre- village	Aménagement de la "cour avant "primaire= place	2 000
Acquisitions patrimoniales	Acquisition terrain Don- A. Baule 600m ²	300
	Acquisition terrain A. Baule vers l'église 15 m ²	300
Investiss. de sécurité et mise en conformité	Handicapés Palier trottoir crèche	3 000
	Actions suite au Doc.Unique et Socotec	2 000
	Ad'ap. Handicapés 69.737	42 136
INVESTISSEMENTS -- BP2017		101 128

6. PUP - Projet Urbain Partenarial pour chemin de Mordant

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'en application des dispositions des articles L332.11.3 et L332.11.4 du code de l'urbanisme, il est possible aux propriétaires des terrains concernés par le projet, le ou les aménageurs ou le ou les constructeurs de conclure avec la commune, une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour financer en tout ou partie la prise en charge financière des équipements publics rendus nécessaires par la réalisation d'une ou plusieurs opérations de construction ou d'aménagement.

Le projet sur les parcelles AL n° 40 et AL n° 43 (PC 038.448.16.10006 déposé le 7 décembre 2016) nécessitant l'aménagement d'une portion du chemin de Mordant, Monsieur le Maire propose que cet aménagement soit porté par un PUP.

Il explique qu'il sera certainement nécessaire de faire l'acquisition de terrains agricoles pour des raisons de largeur de voirie et propose que la commune prenne en charge uniquement ces acquisitions foncières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés dont trois absentions :

Décide de valider le principe de cette convention avec les aménageurs qui prendront l'ensemble des charges financières des équipements publics rendus nécessaires pour la réalisation du projet sur les parcelles AL n° 40 et AL n° 43 (PC 038.448.16.10006 déposé le 7 décembre 2016).

Accepte l'achat du foncier agricole nécessaire pour permettre l'élargissement du chemin de Mordant.



7. Prise en charge par le budget communal des déficits des locaux commerciaux.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de financer les déficits du Budget Annexe sur 2017. La prévision doit être inscrite aux différents budgets. Il convient de réaliser les opérations sur l'exercice et ne pas les reporter sur des exercices futurs afin de respecter les règles de sincérité et de prudence de la comptabilité.

Le déficit d'investissement du budget annexe peut être comblé par une subvention d'investissement de la commune. Cette solution a l'avantage de permettre l'étalement de l'amortissement de cette charge sur plusieurs exercices.

Le Budget annexe Locaux commerciaux présente des déficits d'investissement de 47201.4€ en investissement et de 63863.61€ en fonctionnement. La collectivité a vendu en 2016 le rez-de-chaussée du bâtiment « Le Vallon » ce qui a permis de diminuer le déficit de début d'exercice.

Au 1/1/17 le bilan du budget annexe est définitif, les actifs sont loués et aucune vente n'est envisagée. Dans ces conditions il est proposé de prendre en charge par le budget principal les déficits du budget annexe comme suit:

Au Budget commune : Versement d'une subvention d'investissement compte 2041632 de 47985.96€. Et prise en charge du déficit de fonctionnement compte 6521 de 70531.43€

Au Budget Locaux commerciaux : Recettes Subvention compte 13148 de 47985.96€. Déficit PEC par commune compte 7552 de 70531.43€. La subvention sera amortie dans les différents budgets sur 10 ans à compter de 2018

Adopté à l'unanimité.

8. Produits irrécouvrables – non-valeurs

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier de la Trésorerie du Roussillonnais indiquant la liste n° 1818770232/2016 des produits irrécouvrables sur le budget communal. Il demande au conseil de se prononcer sur une mise en non-valeur des sommes relatives aux années 2009 à 2013 pour un montant de 398,40 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide la mise en non-valeur des créances pour un montant de 398,40 € sur le budget communal pour les années 2009 à 2013 (liste n° 1818770232/2016). Il autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision. La commune établira un mandat d'un montant total de 398,40 €uros qui sera imputé au compte 6541 du budget 2017.

Informations:

Permanences des bureaux de vote pour les deux tours de la présidentielle (le 23 avril et le 7 mai 2017) et les deux tours des législatives (les 11 et 18 juin 2017).

Fin de séance à 22h30



Didier GERIN – Maire